

ducteurs de tabac sont les seuls à être heureux de leur sort. Toutefois, si le gouvernement poursuit ses politiques et ne change pas d'attitude, ces mêmes producteurs auront à faire face aux mêmes difficultés que les producteurs de blé.

Il faudrait mentionner, je pense, que le tabac se cultive dans le sol sablonneux et légèrement meuble du Sud-Ouest de l'Ontario, qui était antérieurement inculte et mouvant. Ce sol forme aujourd'hui les terres arables les mieux cotées du pays. Le mariage du tabac jaune et des sols sablonneux du sud-ouest de l'Ontario a eu un effet salutaire. Le tabac jaune a été introduit au Canada vers 1913 dans le comté d'Essex, en Ontario; dès le milieu des années 30, on le trouvait dans 12 autres comtés. Aujourd'hui, on le cultive dans de vastes régions de l'Ontario, du Québec et des trois provinces Maritimes. En 1967, année de la meilleure campagne agricole, sauf une, que le Canada ait connue, la production de tabac jaune a atteint 214,702,000 livres, ce qui a rapporté \$141,112,000 aux producteurs. Aujourd'hui, 99 p. 100 de tout le tabac utilisé au Canada est produit au Canada par des cultivateurs canadiens. Voilà un point que nous ne pouvons nous permettre d'oublier. Si la production du tabac était aujourd'hui interdite au Canada et si tous les producteurs cessaient de cultiver cette plante, on l'importerait tout simplement de l'étranger et on continuerait de fabriquer et de fumer la cigarette.

A mon avis, nos producteurs de tabac devraient être reconnus pour leur compétence, leurs investissements, leur dur labeur et leur volonté de prendre des risques malgré l'imprévisibilité du temps et les autres difficultés, pour cultiver au Canada un produit consommé au Canada. Plus de 51 millions de livres de tabac ont été exportées en 1967, ce qui a permis de réaliser 57 millions de dollars. Je reviendrai là-dessus plus tard.

Les cultivateurs et les producteurs de tabac sont régis par l'Ontario Flue-Cured Tobacco Growers Marketing Board Association, aux termes de la loi sur la commercialisation des produits agricoles. L'organisme vise 3,774 cultivateurs membres qui exploitent 4,262 fermes, auxquelles est attribué un contingent de base de 152,416 acres. Outre ces cultivateurs propriétaires, il y a en Ontario environ 1,163 cultivateurs sociétaires inscrits auprès de la Régie du tabac. Les cultivateurs de l'Ontario produisent environ 95 p. 100 du tabac jaune au Canada; cependant le Québec et les provinces Maritimes comptent de leur côté 200 producteurs de tabac jaune, qui cultivent quelque 7,000 acres.

• (5.20 p.m.)

Les derniers chiffres dignes de foi sur les investissements dans ces exploitations—et les députés noteront que le relevé date de 1963 mais qu'on l'a mis à jour par la suite—montrent que le total global des investissements au Canada dans les exploitations de tabac s'élève à \$435,696,000. C'est une somme considérable qu'on a investie dans une industrie de notre pays qui sert bien la communauté agricole. L'évaluation des exploitations de tabac est deux ou trois fois plus élevée que celle des exploitations ordinaires, dans les mêmes conditions de développement et de construction.

La vente de tabac jaune au Canada se chiffre d'ordinaire par plus de 155 millions de dollars par an. La recette de 1968 était de 152 millions de dollars, soit un peu moins, alors qu'en 1967 elle se montait à 135 millions de dollars. Pendant la période de 11 années de ventes aux enchères effectuées au moyen de nos échanges, c'est-à-dire de 1957 à 1967, les ventes de tabac ont totalisé plus de un milliard de dollars en Ontario, au Québec et dans les provinces Maritimes. Les exploitants de notre pays y ont gagné.

La plus grande partie de ces fonds ont été canalisés grâce aux coûts de production vers le secteur des affaires, 50 p. 100 peut-être de cette somme en salaires seulement. Presque tout le reste, sauf les impôts, a été absorbé par l'économie locale sous forme d'alimentation, de carburant, d'habillement, de machines et ainsi de suite.

Examinons la contribution directe effectuée par cette industrie aux coffres de l'État. Je suis sûr que le ministre en est très conscient, mais je tiens à le dire pour la gouverne des députés qui n'apprécieront peut-être pas l'importance de cet apport à l'économie de notre pays sous forme de taxe d'accise et d'exportations.

Tout d'abord, le tabac est l'un des principaux articles d'exportation du Canada. En 1968, les exportations de tabac vers tous les pays se chiffraient par environ 55 millions de livres. L'essentiel de la production partait pour le Royaume-Uni qui est, par ordre d'importance, notre deuxième associé commercial après les États-Unis. Pour plus de 51 millions de dollars de tabac sont partis pour le Royaume-Uni. Le tabac vient seulement après le blé en ce qui concerne la valeur des exportations agricoles. A ce titre, il nous a rapporté, je le répète, 57 millions de dollars, ce qui a amélioré notre balance commerciale. Comme l'a déjà rappelé deux fois le député de Halton (M. Whiting), le maintien ou l'équilibre de nos exportations est l'une de nos plus grandes nécessités économiques.